

Programme de subventions pour le soutien aux entrepreneurs racisés et autochtones (SERA)

Le Programme de subvention SERA donne accès à une formation au développement des entreprises, à un accompagnement professionnel adapté à la culture, à des possibilités de mise en réseau et à une subvention unique de 10 000 dollars pour soutenir les entrepreneurs autochtones, noirs et autres groupes racialisés.

Qui est admissible ?

- L'entreprise doit être enregistrée auprès de l'Agence du revenu du Canada.
- L'entreprise doit employer de 1 à 5 salariés équivalents temps plein, y compris le propriétaire de l'entreprise, ou jusqu'à 10 salariés pour les entreprises du secteur de l'hébergement et de la restauration.
- Le propriétaire de l'entreprise doit être une personne autochtone, noire ou autrement racialisée.

Comment cela fonctionne-t-il ?

- La cadence du programme est autogérée et dure environ 12 semaines. Les participants peuvent continuer à exploiter leur entreprise tout en participant au programme.
- Une fois admis dans le programme, les participants doivent réaliser les activités suivantes dans les délais impartis pour recevoir une subvention de 10 000 dollars :
 1. Formation en ligne au développement des entreprises - minimum de 5 heures
 2. Accompagnement d'affaires incluant le réseautage – de 5 à 10 heures
 3. L'élaboration d'un plan d'action pour l'entreprise

Comment présenter sa demande ?

- Consultez le [portail web du Programme de subventions SERA](#) pour obtenir une liste complète des exigences du programme, des dépenses admissibles et de ce dont vous avez besoin pour présenter votre demande.
- Les demandes doivent être soumises au plus tard le **30 octobre 2024 à 17 h (HAE)**.
- **Les demandes sont traitées dans l'ordre de leur réception. Les candidats admissibles seront acceptés dans le programme jusqu'à ce que la totalité du budget du programme soit atteinte.**

Si vous avez besoin d'aide, contactez-nous du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h (HAE), à l'exception des jours fériés et des jours chômés. Appelez le numéro gratuit 1 888 975-5502 ou envoyez un courriel à raise@ontario.ca. Le service de relais vidéo pour les personnes sourdes et malentendantes est offert au 437 538-4850.